
Directives dans les laboratoires de recherche

ORGANISATION GÉNÉRALE DU LABORATOIRE

- Ne rien laisser traîner sur le sol.
- Gardez les portes et les fenêtres dégagées.
- Les fils électriques doivent toujours être en bon état et ne pas pendre indûment. Les attacher au besoin. Réparation de fils ou de prises électriques : Jean Laferrière, local 2413, poste 6441.
- Ne pas ranger de papier (livres, anciens documents) dans le laboratoire. En cas de feu, la propagation sera beaucoup plus rapide en présence de ce combustible.

FENÊTRES ET PORTES

- Toujours s'assurer, avant de partir, que les fenêtres sont fermées hermétiquement (surtout l'hiver) et les portes verrouillées.
- Si une fenêtre est restée ouverte l'hiver, en arrivant AVERTIR IMMÉDIATEMENT le Service de Sécurité (tél : 911) pour qu'ils puissent prendre les mesures qui s'imposent et ainsi éviter des dégâts d'eau lors du dégel des tuyaux.

UTILISATION DES SERINGUES ET AIGUILLES

- Toujours garder la pointe des seringues enfoncées dans un objet approprié (bouchon de caoutchouc, capuchon approprié), afin d'éviter la contamination et les blessures à soi-même ou à autrui.
- Ne jamais laisser une seringue sur le sol, ne jamais déposer de seringues ou d'autres objets coupants dans les poubelles. Toujours se débarrasser des seringues et autres objets coupants dans les contenants jaunes à biorisques.

REBUTS

- Le verre à jeter doit être déposé dans les contenants « REBUTS de VERRE ». Les bouteilles de réactif vides doivent être bien rincées et laissées à sécher sous une hotte avant d'être jetées aux « REBUTS de VERRE »
- Les petits objets pointus et coupants (aiguilles, lames, etc) doivent être jetés dans les contenants « BIORISQUES » (contenants jaunes, Comité de gestion des risques biologiques, tél. : 7316).
- Les solvants organiques, les acides et bases, l'huile usée doivent être jetés dans les contenants appropriés.

TUYAUX

- Ils doivent être appropriés à l'usage (eau, gaz, vide).
- Les tuyaux d'eau doivent être fixés à l'aide d'attaches de plastique ou de fil de métal s'ils sont laissés sans surveillance. Se méfier des surpressions du réseau de distribution de l'eau.

CYLINDRES DE GAZ

- Les garder attachés en tout temps.
- Ne pas les entreposer sur le chariot de transport.
- Maintenir en place le protecteur de la tête du cylindre ou encore y fixer un manomètre dès que possible.
- Enlever le régulateur et remettre la tête du cylindre si celui-ci reste non utilisé pour un certain temps.
- Toujours ramener les cylindres vides à la réception des marchandises. Dans certains cas, des frais de location sont exigés au professeur responsable du local.

ÉTAT DE LA VERRERIE

- Ne jamais utiliser de verrerie ébréchée ou brisée.
- Porter une attention particulière à l'état de la verrerie qui sera mise sous pression ou sous vide (éviter d'utiliser de la verrerie présentant des points de faiblesse ou des «étoiles»).
- Amener la verrerie brisée à l'atelier de soufflage de verre pour réparation (François Dion, local 2465, poste 8029 ou local 0260, poste 6180 durant la session d'automne)

ENTREPOSAGE DES PRODUITS CHIMIQUES

- Les produits chimiques doivent être rangés, sauf ceux en cours d'utilisation.
- Les liquides combustibles et inflammables doivent être rangés dans des armoires ventilées.
- Les produits dangereusement réactifs et comburants doivent être placés à l'écart des autres produits chimiques.
- Les fiches signalétiques doivent être disponibles sur place.
- Chaque laboratoire doit posséder un inventaire à jour de ses produits chimiques.
- Limiter l'entreposage des produits chimiques à la hauteur de l'œil.

L'ÉTIQUETAGE DES PRODUITS ET SOLUTIONS DOIT COMPRENDRE :

- Le nom du produit ou sa formule chimique (pas d'abréviation) ;
- Le nom de l'étudiant ou du professeur ;
- Les mentions de danger, lorsque connues ;
- La date de réception ou de synthèse.

L'IDENTIFICATION DES MONTAGES LAISSÉS SANS SURVEILLANCE DOIT COMPRENDRE :

- Le nom de l'utilisateur ou du responsable ;
- Un numéro de téléphone pour recours en cas d'urgence ;
- Le mélange réactionnel ou des indications sur l'expérience en cours ;
- Les mentions de danger appropriées telles que : INFLAMMABLE, CORROSIF, ACIDE, BASE, TOXIQUE, etc. ;
- Les dates de début et de fin prévues de l'opération.

MONTAGES À DISTILLER POUR LA PURIFICATION DE SOLVANTS

- Ils doivent être installés dans une hotte réservée à cette fin.
- Avant d'entreprendre la distillation de tout solvant, vérifier la présence de peroxydes ou s'interroger sur la possibilité de leur formation. Leur présence est extrêmement dangereuse. Consulter les sites :
<http://www.chm.ulaval.ca/securite/solvants=peroxydes.htm>
http://www.cchst.ca/reponsesst/chemicals/organic/organic_peroxide.html

VIDE CENTRAL DU BÂTIMENT

- Ne jamais utiliser le vide central pour évaporer directement un solvant d'un évaporateur rotatif, d'une colonne, de montage de filtrage ou de tout autre montage : ceci peut entraîner le bris de la pompe mécanique à plus ou moins courte échéance.

POMPES À VIDE

- Changer l'huile des pompes régulièrement.
- Avant d'amener une pompe à l'atelier de mécanique pour réparation, toujours changer l'huile pour éviter l'exposition des employés à des contaminants chimiques. Les employés peuvent refuser d'effectuer une réparation si ce changement d'huile n'a pas été fait.

MONTAGES D'ÉVAPORATION DE SOLVANTS

- Toujours utiliser un piège à solvants approprié au solvant utilisé et à sa température d'ébullition entre l'évaporateur et la source de vide (pompe mécanique, vide central du bâtiment, pompe à eau).